



Club de Patinage Anjou Inc.
8750 avenue Chaumont
Anjou, Québec
H1K 4E9

Mercredi le 22 juin 2022 aura lieu l'Assemblée générale annuelle (AGA) de Patinage Anjou Inc., ce qui mettra officiellement fin à la présente année et préparera la prochaine saison 2022-2023.

Le conseil d'administration est formé de :

- 8 administrateurs élus par les membres à l'AGA,
- 1 représentant nommé par les entraîneurs du Club.

Selon nos Règlements généraux, les huit (8) administrateurs sont élus pour un terme de deux (2) ans. Après l'élection, les administrateurs choisissent à huis-clos parmi eux le nouvel exécutif.

Veuillez noter qu'aucune mise en candidature ne sera acceptée le soir même de l'Assemblée générale annuelle.

Les personnes désirant présenter leur candidature au poste d'administrateur devront le faire **par écrit, au moins cinq (5) jours ouvrables avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle du mercredi 22 juin 2022, donc au plus tard à 23h59 le mercredi 15 juin 2022**, par la poste ou par courriel.

Pour l'envoi recommandé ou certifié, la candidature doit être envoyée aux adresses suivantes:

- Madame Mélanie Hamel
Arrondissement Anjou
Direction de la culture, des sports, des loisirs
et du développement social
7500 avenue Goncourt
Anjou (Québec) H1K 3X9
- Monsieur Roméo Ronci
7176, avenue Champchevrier
Anjou (Québec) H1J 1W6

Si l'envoi se fait par courriel, la candidature devra obligatoirement être envoyée aux deux (2) adresses suivantes :

- melanie.hamel@montreal.ca
- rronci@sympatico.ca

Quatre (4) postes sont en élection, celui des quatre (4) administrateurs dont le terme de deux (2) ans se termine cette année :

- Madame Stéphanie Rioux
- Monsieur Leovadys Marrero
- Mme Catalina Fulger
- Sièges vacants

Deux (2) sièges sont vacants dont le terme de deux(2) ans se termine l'année prochaine :

-

Selon nos Règlements généraux, seuls les membres de 18 ans et plus inscrits à Patinage Canada et ayant comme club d'appartenance Patinage Anjou Inc. ont le droit de vote. Toutefois, un patineur de moins de 18 ans ayant comme club d'appartenance le Patinage Anjou Inc. peut être représenté par un parent et ce parent n'aura droit qu'à un seul vote par famille.

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS MERCREDI 22 JUIN 2022, À COMPTER DE 19H00,

Les membres du conseil d'administration
Patinage Anjou Inc.

Le 22 juin 2022

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqués à l'Assemblée générale annuelle des membres du club de patinage artistique Patinage Anjou Inc.

Cette réunion aura lieu **mercredi 22 juin 2022, à compter de 19h00, au :**

Centre communautaire d'Anjou, 7800 Boul Métropolitain E, Anjou, QC H1K 1A1

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle ;
4. Présentation des différents rapports ;
5. Ratification des ajouts ou des modifications aux règlements ;
6. Dépôt des états financiers ;
7. Nomination d'un vérificateur externe (si requis par les membres) ;
8. Période de questions ;
9. Élections des administrateurs ;
10. Affaires nouvelles
11. Levée de l'assemblée.